

BARÈME OFFICIEL DES HONORAIRES DE NÉGOCIATION DE L'AGENCE 64 COMMERCE

*Nos honoraires de négociation et de conseils sont calculés sur un pourcentage du prix de vente indiqué sur chaque type de mandat de vente ou de recherche.
Conformément aux usages locaux.*

COMMERCE & HABITATION

**Pourcentage appliqué sur le montant du prix de Cession
Murs Commerciaux et Immeuble -Droit au bail- Fonds de Commerce
Droit d'entrée – Parts sociales – Maison – Appartement -Terrains**

*Si le montant annuel HT du loyer est plus élevé que le prix de cession
(Droit d'entrée, Droit au bail ou Fonds de commerce)
le pourcentage s'appliquera sur le montant du loyer annuel HT.*

Jusqu'à 100 000 €	10% HT	=	12% TTC
De 100 001 € à 200 000 €	9% HT	=	10,8% TTC
De 200 001 € à 300 000 €	8% HT	=	9,6% TTC
De 300 001 à 500 000 €	7% HT	=	8,4% TTC
De 500 001 € à 1 000 000 €	6% HT	=	7,2% TTC
Au-delà de 1 000 001 €	5% HT	=	6% TTC

Forfait minimum de 6 000 € TTC (5 000 € HT)

Pourcentage appliqué pour une Location Commerciale ou professionnelle

18 % TTC (15 % HT) sur le montant du loyer annuel

Forfait minimum de 3 600 € TTC (3 000 € HT)

**La rémunération est à la charge de l'acquéreur,
Sauf convention expresse différente entre les parties.**

www.64commerce.com

64 COMMERCE - 05 59 03 02 02 - 64commerce@64commerce.com 3 rue Victor Hugo, 64100 Bayonne
SAS 64 COMMERCE au capital de 1000 € - SIRET 91975741900016 – APE 6831Z – TVA FR84919757419 RC PRO
GAN 8, 10 rue d'Astrorg, 75008 PARIS – compte 311289532001 - Carte Professionnelle CPI64012022000000039
Non détention de fonds - Absence de Garantie Financière